

Forum de ce numéro (pages 3 à 13)

Les handicapés sont-ils préférentiels?

Editorial

Patriotisme ou nationalisme?

A cette question, l'écrivain Romain Gary a répondu par une célèbre formule: «Le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres.»

Cette explication doit nous faire réfléchir au lendemain de la coupe du monde de football. Que les Brésiliens, les Italiens, les Mexicains, les Belges, les Suisses et tous les autres soient fiers de leur équipe, c'est normal et cet attachement à l'équipe nationale témoigne d'une saine vision du patriotisme. Au passage, il convient de relever que 9 des 11 joueurs formant l'ossature de l'équipe suisse sont d'origine étrangère. Tous les attaquants notamment ont un nom se terminant par «ic», ce qui ramène inévitablement à l'ex-Yougoslavie.

Cet heureux mélange de nationalités devrait interpellé les dirigeants de l'UDC, si prompts à stigmatiser les étrangers qui vivent dans notre pays. Disons leur clairement: un Turc qui sert dans un restaurant, un Portugais qui travaille sur un chantier ou un Africain qui fait le chauffeur

de taxi ont exactement la même valeur humaine qu'un footballeur venant du Kosovo ou de la Croatie.

Après la finale de la coupe du monde, on a vu des Allemands dégoulinants de bière affirmer que leur race était supérieure aux autres (ça nous rappelle la sombre période du nazisme) et des Argentins dire qu'ils connaissaient le pire moment de leur vie. Dans le premier cas, c'est du nationalisme teinté de racisme; dans le second, c'est considérer que le football est plus important que la santé, l'amitié, la famille et le travail. Dans les deux cas il y a de quoi s'inquiéter.

Les résultats des dernières élections européennes ont montré qu'il y avait dans plusieurs pays une montée du nationalisme. C'est malheureusement ce à quoi on se raccroche quand on ne croit plus à la bureaucratie de l'Europe et qu'on constate que le néolibéralisme est plus puissant que le pouvoir des Etats. Et ce n'est pas la nomination de Jean-Claude Juncker, fervent défenseur des banques, à la présidence de la Commission européenne qui va améliorer les choses! L'Europe, oui, mais une Europe sociale et écologique. Tout le contraire de l'austérité appliquée par les pays de l'Union européenne, austérité qui jette les citoyennes et citoyens dans les bras des partis nationalistes.

Rémy Cosandey

De tous les partis

De tous les partis mon parti
Est le seul que je veuille prendre.
A quel vainqueur puis-je me rendre
Lorsque de moi tout est parti?

Muses dans vos sombres usines
Savais-je que vous me feriez
Une couronne de lauriers
Plus féroces que des épines.

Jean Cocteau

PS – L'UDC envisage de lancer une nouvelle initiative fédérale pour restreindre le nombre des réfugiés en Suisse. Honte à ce parti qui est insensible aux horreurs de la guerre qui déchire certains pays et aux chrétiens de Syrie et d'Irak qui fuient les persécutions des intégristes islamiques.

Lausanne, Musée des Beaux-Arts; Martigny, Fondation Gianadda, voilà deux rendez-vous offerts à l'amateur selon l'acception latine: celui qui aime!

Magie du paysage russe

Et c'est vrai qu'on ne peut qu'aimer le paysage russe tel que nous le propose une belle équipe de peintres dont les œuvres s'étagent de 1855 à 1917. Comme leurs amis impressionnistes français, ils ont refusé l'exercice imposé par l'Académie impériale des Beaux-Arts à Saint-Pétersbourg pour planter leur chevalet au cœur du paysage russe. Ce qu'ils nous disent à travers septante œuvres remarquables, chefs-d'œuvre de la galerie nationale Trétiakov de Moscou, c'est l'engagement du peintre dans la construction d'une société qu'ils imaginent moderne et démocratique. Quarante artistes majeurs présents sur les cimaises du Musée de Lausanne témoignent de leur vision du:

- paysage lyrique parfaitement intégré dans l'œuvre de Savrassov dont on dira qu'il est le premier

peintre à réunir sur une toile le paysage russe et l'espoir d'un printemps proche. Cinq œuvres de ce très grand artiste figurent dans l'exposition;

- paysage romantique porté entre autres par Aïvazovski, un artiste connu dans toute l'Europe, infatigable voyageur et, officiellement, peintre de la marine impériale. Trois tableaux nous présentent sa vision de la mer;
- paysage naturaliste qu'on identifie dans un peintre, Chichkine, avec, sur nos cimaises, deux tableaux qui nous disent le soin que cet artiste met à la présentation du paysage russe;
- paysage symboliste, dominante de l'œuvre de Nesterov dont deux tableaux de l'exposition disent l'attention qu'il porte

au décor, mais aussi à ceux qui l'habitent: vieillards, femmes et même un petit renard inattendu;

- paysage académique porté, entre autres, par Lagorio dont l'image qu'il nous apporte d'une gorge dans le Caucase, témoigne de son intérêt pour le paysage d'une autre Russie, celle des montagnes et des vieux croyants.

La visite de cette originale exposition que le Musée des Beaux-Arts de Lausanne ouvre à travers les œuvres prêtées par la galerie Trétiakov de Moscou, témoigne d'un mouvement qui réunit art et politique. Traducteurs de l'âme russe, les peintres nous disent la diversité du vaste empire: forêts, montagnes, mers et coutumes paysannes. Leurs œuvres nous parlent d'un pays qu'ils aiment. Et qu'ils nous invitent à aimer.

Revoir Renoir

La femme bien sûr, mais aussi les enfants, le vent, les paysages: Renoir est un formidable traducteur de la réalité qu'il saisit autant avec son œil qu'avec ses pinceaux. Véritable locomotive du mouvement impressionniste, portraitiste, peintre de la nature, de la mer, des fleurs et de la femme, voilà un artiste exceptionnel que la Fondation Gianadda nous propose de rencontrer à travers une centaine d'œuvres dont plus de la moitié vient de collections privées, inaccessibles au public, à la notable exception de cet événement magnifique intitulé «Revoir Renoir». Rodin est formel: Van Gogh et Renoir sont les deux plus grands peintres de leur temps. Le propos remonte à 1898. Il est conforté par l'analyse d'un critique d'art, Elie Faure, qui écrit en 1925: «Renoir est français par la spontanéité dans l'élan, l'intuition artiste, la grâce désinvolte sans apprêt ni calcul».

Le mérite de la Fondation Gianadda aura été de favoriser notre rencontre avec cet artiste complet, sans cesse réinventant les formes, les couleurs,

les postures qui nous disent comment vivaient ses contemporains. L'un des premiers témoignages qui marquera son entrée dans le monde des artistes nous parle des «moissonneurs» saisis en 1873 – Renoir a 32 ans – sur la plaine de Barbizon. Dans la foulée – 1875 – voilà la rencontre de jeunes gens sous la tonnelle du Moulin de la Galette, avec cette jeune fille en avant-plan vêtue d'une robe blanche à large rayures bleues. La diversité qui est la marque de Renoir, fidèle témoin, avec son œil et ses pinceaux d'une société qui change est bien traduite par deux paires de toiles qui synthétisent l'Exposition de Martigny.

- Aux deux fillettes, Alice et Elisabeth Cahen d'Anvers, fixées en 1881 debout pour la postérité dans leur robe de dentelle, répondent les enfants de Martial Caillebotte assis sans manière dans des vêtements de tous les jours.
- Aux deux jeunes femmes au chapeau noir, l'une dans un léger profil. s'oppose à l'autre de face sans sourire.

Mille images de fleurs, de nature, de mer, de paysages, témoignent pour le talent et le travail d'un peintre qui nous fait entrer dans la connaissance des femmes, de toutes les femmes, qu'elles soient marchande de fruits ou modèle à sa toilette. Toutes, y compris cette jolie cohorte de grandes baigneuses qu'il prépare avec un soin extrême, multipliant les esquisses entre 1884 et 1887, jusqu'à ce qu'elles occupent l'espace d'un tableau de belle taille présenté avec succès au Salon de 1887.

Renoir est plus qu'un grand peintre reconnu de son vivant. Il témoigne pour son époque à travers le regard de ses contemporains. Tous nous disent avec les yeux qu'ils appartiennent à leur époque, à leur métier, à leur temps. Tous et y compris celui qui figure sur la dernière toile, Renoir dans son autoportrait au chapeau blanc, pris de profil et dont l'œil brille par-delà les siècles.

Robert Curtat

Des témoignages plutôt que de grandes déclarations

La Constitution fédérale est limpide. A l'article 8, alinéa 2, elle dit: «Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.» L'alinéa 4 est encore plus précis: «La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.»

Les handicapés sont-ils prétextés? Plutôt que de grandes déclarations, ce forum de *l'essor* propose quelques témoignages personnels et souvent bouleversants.

Des faits concrets subsistent cependant: le nombre des rentes versées par l'AI diminue, le principe des quotas d'engagement des handicapés par les entreprises n'a pas passé le cap des Chambres fédérales, la recherche d'un emploi s'apparente souvent au parcours du combattant. En un mot, on dit aux invalides: «Vous pouvez travailler mais il n'y a pas de travail pour vous!»

Le comité rédactionnel de *l'essor*

Lavigny: au carrefour du dispositif social vaudois

A sa naissance en 1907, l'institution de Lavigny répond aux exigences morales et religieuses de ses créateurs en apportant un soutien pratique à seize jeunes épileptiques. Un siècle plus tard, elle est au carrefour du dispositif social vaudois en accueillant chaque jour plus de cinq cents personnes représentant un large spectre des difficultés. Huit cents professionnels qui se partagent environ six cents places de travail assument leur prise en charge.

Si l'exigence originelle – agir pour la vie – demeure, les missions couvrent aujourd'hui un champ toujours plus large exigeant une adaptation des moyens. A travers l'institution de Lavigny, notre système social et de santé répond à l'affirmation posée en titre. Thierry Siegrist, directeur général de Lavigny, précise pour les lecteurs de *l'essor*:

Pouvez-vous présenter les missions confiées à l'institution?

L'accueil des personnes atteintes dans leur autonomie ou leur santé implique:

- le secteur hospitalier qui offre des traitements de pointe à des personnes atteintes d'épilepsie ou nécessitant une réhabilitation neurologique;
- l'école d'enseignement spécialisé assurant la formation et l'accompagnement, en internat ou en externat, d'enfants et d'adolescents en difficulté scolaire;
- Plein Soleil à Lausanne qui permet à des patients dont la vie est obérée par une maladie neurologique ou des lésions cérébrales, d'atteindre à une nouvelle autonomie;

- les ateliers protégés qui favorisent par des apprentissages ou des travaux adaptés l'autonomie de personnes présentant une déficience intellectuelle;
- les lieux de vie, répartis entre Morges et Lavigny, offrant à des patients souffrant d'une déficience intellectuelle une bonne qualité de vie dans un environnement adapté.

Ces missions appellent des traitements et des moyens différenciés. Pouvez-vous éclairer ce champ?

Notre action est basée essentiellement sur la relation individualisée avec les personnes accueillies. Si on a recours à des moyens techniques spécifiques, l'essentiel vient de nos collaborateurs représentant près de septante professions différentes dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la santé mais aussi de la restauration, de la technique, de l'intendance, de l'administration, sans compter les aumôniers et les bénévoles. Par notre capacité d'innovation, la formation de nos collaborateurs, en participant à la recherche et au développement ainsi qu'à la transmission du savoir, nous tentons de répondre aux nouveaux besoins

Pouvez-vous présenter les règles qui dictent le financement de vos missions?

Chacune de nos actions est régie par des lois et règlements émanant du niveau fédéral ou cantonal avec leurs organes payeurs qui appliquent chacun des règles différentes. Dans les domaines de l'enseignement et de la prévoyance, c'est la subvention à

l'objet qui prévaut. Ici les montants versés couvrent une partie de nos coûts reconnus. Dans la santé on parle de financement du sujet et les montants versés sont en relation avec notre capacité à fournir des prestations économiques et de haute qualité. Une partie de nos recettes provient aussi des caisses-maladie ou des bénéficiaires. Cette diversité conduit parfois à des situations cocasses. Comment et sur qui répartir le coût d'un nouveau plan de cuisson pour les repas pris par des élèves, des résidents, des travailleurs en ateliers, des patients, des collaborateurs et des visiteurs?

Est-ce que, dans l'un ou l'autre des secteurs où vous êtes actifs, vous attendez des progrès techniques?

Les connaissances évoluent dans tous les domaines, mais c'est clairement dans le champ médical que les progrès s'annoncent les plus spectaculaires. De nouveaux équipements permettent déjà d'aller toujours plus loin dans les possibilités de rééducation, par exemple pour assister le réapprentissage de la marche avec des équipements robotisés et des outils de stimulation et de réalité virtuelle. Sans parler des neuro-prothèses qui permettront de pallier certains manques en remplaçant des membres ou des fonctionnalités perdues par la greffe d'organes artificiels contrôlés directement par le cerveau. Nous sommes entrés dans l'ère de «l'homme augmenté».

Comme dit le poète chinois «toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences du présent».

Propos recueillis par Robert Curtat

Né en 1964 avec un handicap physique important, Pierre Margot-Cattin est avocat et ethnologue de formation. Marié et père d'un enfant, il est professeur à la Haute école valaisanne de travail social (Hes-so / Valais) et assure la présidence du Conseil Egalité Handicap. A ce titre, il a participé activement à la campagne de lobbying en faveur de l'adhésion à la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées: une reconnaissance de l'expertise des personnes concernées et un changement de regard sur leur statut social

Le 15 avril 2014, la Suisse a ratifié la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. Contrairement à la coutume diplomatique, ce n'est pas l'ambassadeur de Suisse auprès des Nations unies qui a remis les documents de ratification mais le conseiller national Christian Lohr et le soussigné, président du Conseil Egalité Handicap, qui se sont vu confier cette mission.

La Convention est un instrument des droits de l'homme avec une dimension sociale explicite. Elle affirme que toutes les personnes confrontées à une situation handicapante doivent bénéficier de tous les droits et libertés fondamentales. Les règles de la convention constituent une déclaration de principe en regard des responsabilités des Etats signataires pour le développement de politiques en faveur des personnes handicapées. Elles posent des propositions d'intervention pour garantir l'égalisation des chances. Le fondement de ces règles réside dans la reconnaissance du nouveau paradigme du handicap selon lequel la faculté d'une personne à une fonction sociale dépend autant de la volonté de la société à s'adapter aux individus et à leurs différences qu'aux limitations fonctionnelles spécifiques qui définissent cette personne comme «handicapée». Ce n'est donc pas forcément à la personne d'être remodelée pour se «couler» dans le moule social. Il est de la responsabilité des collectivités de faire en sorte que tous les citoyens aient des chances égales de participation à la communauté.

Une convention au vaste contenu

La convention contient des droits aussi bien civils et politiques, économiques, sociaux et culturels. Leur champ d'application, très large, touche notamment aux notions d'accessibilité, d'autonomie de vie et d'inclusion, de mobilité personnelle, d'accès aux informations, d'éducation, de santé, de travail, de loisirs et de culture. Bien qu'elle reprenne et appuie des éléments déjà existants dans le dispositif légal suisse actuel, la convention réaffirme l'universalité des droits des personnes handicapées. Elle est en cela un symbole de plus de la reconnaissance du handicap en tant que sujet de société.

Le contenu de la convention repose sur les travaux de nombreux groupes d'experts et de représentants de la société civile. Une part active importante dans la réflexion et la rédaction de ce texte a été confiée aux personnes directement concernées par une situation de handicap. C'est en cela une nouveauté pour un texte de portée internationale de cette envergure. Là encore, la reconnaissance de l'expertise d'usagers concernés, au-delà de la justifica-

tion liée à la connaissance des besoins, relève un caractère symbolique fort en matière de valorisation du rôle social confié aux personnes en situation de handicap.

Etat du dossier en Suisse

En Suisse, environ 800'000 personnes sont considérées comme vivant avec une situation de handicap en raison de déficience physique, mentale, psychique et/ou sensorielles. Pourtant, ancrée sur une forte tradition médicale, l'approche du handicap n'a intégré que récemment les nouveaux paradigmes de cette notion en prenant en compte sa dimension sociale. Ce n'est qu'en 2000 que la Constitution fédérale a posé le principe de l'interdiction de toute discrimination fondée sur un handicap physique, sensoriel, mental ou psychique. La LHand de 2004 concrétise cette interdiction. Toutefois, malgré ce dispositif juridique, les personnes handicapées sont encore régulièrement confrontées à des préjugés, des obstacles et des situations de discrimination qui les limitent dans leur possibilité de participation à la vie sociale.

Même si, en dix ans, de réels progrès peuvent être relevés, force est de constater que la protection légale reste, aujourd'hui, lacunaire. La loi se restreint d'elle-même par son champ d'application limité à cinq domaines clairement définis (construction, transports publics, prestations de services, écoles et formations ainsi qu'emplois au sein de la Confédération uniquement). De plus, bon nombre de compétences dans les champs visés sont partagés entre Confédération et cantons, restreignant une fois encore les possibilités d'action, notamment dans le domaine des constructions ou de la scolarité. De plus le domaine des prestations de services n'a fait l'objet, à ce jour, que de très peu de développement.

L'absence de délais de mise en œuvre, exception faite du domaine des transports, laisse une grande marge de manœuvre quant à la réelle mise en application des conditions posées par la loi. Là encore, les exigences semblent difficiles à respecter puisqu'un récent sondage

suite en page 5

montre que la moitié des entreprises de transport n'ont pas respecté le délai légal fixé au 1er janvier 2014. De plus, l'absence d'examen systématique des éventuelles répercussions de nouvelles mesures légales sur la notion d'égalité des personnes handicapées favorise la tendance à ne pas prendre en compte cette thématique dans le développement de nouvelles règles légales.

Cette convention est un signe fort qui permet de rappeler que tout être humain a les mêmes droits fondamentaux et doit pouvoir jouir pleinement de l'ensemble des aspects de la vie. Ainsi, la Convention de l'ONU constitue

un outil indispensable pour concrétiser le chemin vers l'égalité. En ratifiant cette convention, la Suisse a fait un pas important dans le sens d'une reconnaissance du droit à la participation sociale des personnes vivant avec un handicap. Osons espérer que cette démarche ne repose pas que sur un caractère symbolique mais sera suivie de mesures afin de concrétiser ce droit pour tout un chacun de vivre pleinement sa vie dans une société moderne respectueuse des besoins spécifiques des personnes vivant avec un handicap.

Pierre Margot-Cattin

Egalité pour les personnes porteuses d'un handicap: vraiment?

Un communiqué de presse de la Confédération datant du 27 juin dernier à propos de l'égalité pour les personnes atteintes d'un handicap, analyse l'évolution entre 2007 et 2012. En résumé, il est clairement dit que *«les personnes concernées étaient sensiblement mieux formées mais davantage exposées au risque de pauvreté, leur participation sur le marché du travail et leur qualité de vie en général durablement basse, et la capacité à utiliser les transports publics toujours stagnante.»* Brillant bilan.

Lorsqu'on écoute les réflexions du personnel associatif qui assiste les mêmes personnes, elles observent une recrudescence des demandes d'oppositions aux décisions de l'AI, une lente dégradation dans les prestations, et s'inquiètent de voir les adaptations architecturales qui ne sont réservées qu'à ceux qui ont de gros moyens. Par ailleurs, les rentes individuelles mises à disposition sont devenues tellement faibles par rapport aux besoins, que les personnes avec handicap sont obligées de s'adresser aux services sociaux. Ceux-ci, dans le canton de Neuchâtel en tout cas, ont baissé encore leurs prestations de 15%, annoncés par un ministre socialiste en mars 2014! A mes yeux, un des summums de la mesquinerie s'est révélé le jour où des économies ont été décrétées sur la gamelle des chiens d'aveugles.

Entre les lignes, on apprend que les offices AI se gardent bien d'attirer l'attention des personnes potentiellement en droit de faire une demande, obligeant les associations à fournir

un énorme travail de communication, que les caisses de compensation calculent un revenu hypothétique, complètement virtuel, qui force les personnes concernées à se tourner vers l'aide sociale. Parmi de multiples effets pervers, on apprend que les proches qui arrêtent de travailler pour s'occuper de la personne porteuse d'un handicap se voient préférentiellement financièrement lorsqu'on doit se résoudre à installer celle-ci dans un home ou une structure adaptée – quand on en trouve une!

On ne peut passer sous silence qu'un certain nombre de diagnostics sont non reconnus ou retirés du catalogue des maladies invalidantes, comme la fibromyalgie depuis 3 ans déjà. C'est le cas de multiples pathologies touchant les enfants, comme toutes les maladies dites «poly-dys»: dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, appelées aussi difficultés d'apprentissage, mais aussi troubles de l'attention (TDHA) et hyperactivité qui touchent quand même 4 à 6% de nos enfants. Toutes ces pathologies sont difficilement détectées par le milieu médical et scolaire. Parfois l'une ou l'autre est diagnostiquée, mais à part la ritaline pour les plus agités, peu de choses sont prévues. Il va sans dire que de nombreux cas sont multiples, ce qu'on appelle l'effet cocktail. Les causes actuellement reconnues sont d'ordre génétique mais surtout alimentaire. Les innombrables produits chimiques ingurgités par nos enfants dès les premiers petits pots sont inquiétants, et vous constaterez comme moi que la recherche et la presse ne

semblent pas si pressées d'y travailler. Comme c'est étrange, quand on connaît les détenteurs des cordons de la bourse...

Il est aussi à noter que bien des personnes qui subissent un handicap se persuadent, en cheminant sur le parcours du combattant pour être reconnus, qu'ils sont moins bien traités que les migrants. A ce propos, je voudrais, si je puis dire, les «rassurer»: les services de la Confédération ne manifestent pas beaucoup de retenue pour maltraiter les migrants, et ne se gênent pas pour renvoyer des personnes traumatisées psychologiquement de façon avérée, dans des conditions parfois insupportables. Si je puis me permettre: les migrants sont renvoyés chez eux, et les helvètes à leurs chères études...

Bien entendu, je force le trait, à peine, pour ne pas pleurer. On trouve aussi quelques occasions d'espérer: des cas qui se règlent honnêtement, des politiques qui comprennent que des moyens mis au départ pourraient réduire la facture globale, quelques rames de trains ou de bus avec plancher abaissé, même si les CFF l'ont «oublié» lors de leur dernière commande. L'espoir au minimum vital, est-ce cela les critères d'une bonne gouvernance? C'est vrai que la souffrance infligée aux personnes atteintes et à leurs proches, comme double peine, ne compte pas dans le PIB national... Et rassurons-nous à bon compte: les pays voisins ne sont pas plus brillants.

Edith Samba

Révélation: les handicapés ont des compétences!

Vous voilà dans une boîte de nuit, lent et gauche, sans possibilité de bouger vos jambes, souriant aux danseuses pour leur signifier que vous appréciez leurs évolutions. Certaines, l'âme infirmière, voient un homme à servir. Et pleines de compassion, proposent un verre ou une aide pour déplacer votre chaise roulante (elle est électrique, mais ce détail n'a pas été enregistré). D'autres se méfient: serait-ce un pauvre pervers frustré qui ne peut plus bouger (son sexe sans doute plus non plus)? Heureusement, certaines personnes passent outre à ce sentiment premier – qui relève souvent de la pitié – et acceptent une danse ou du moins un tour de piste.

La face positive de la lune

Mais zut, je viens de commettre l'erreur fatale: renforcer les préjugés, en noircissant le trait, renforçant l'image des handicapés geignards. Alors qu'il est inutile de s'appesantir sur son sort.

Verena Bentele, championne aveugle de biathlon, aujourd'hui politicienne à Munich, relève avec gourmandise qu'il faut choisir ses mots pour parler des handicaps. Celle qui a gagné compétitions et médailles – son palmarès force l'admiration – sait la valeur des récompenses, des encouragements. Son credo: faire ressortir les aspects généreux des personnes avec handicap, éduquer les valides, informer sur les aides possibles, et surtout, ne pas focaliser sur les différences, mais valoriser les compétences. Car les personnes avec handicap ont de belles capacités!

Le signataire de ce billet, ne pouvant plus être journaliste couvrant les manifs (les gaz lacrymogènes ne conviennent guère à mes poumons rétrécis), j'ai développé mon sens de l'organisation et du contact. Profitant de la vie changée par ma rente AI – profiter dans le bon sens du terme, soit

être en mesure de tirer parti avec bénéfice pour le bien commun – j'ai du service dans diverses organisations comme bénévole, dans des fonctions correspondant en gros à mes compétences (je l'espère du moins). Reste un hic: que savent les autres de cette démarche?

«La différence est un handicap dès lors que les autres en ont conscience; vous rend dangereux et effrayant à leurs yeux; vous condamne à la solitude.» (Laurent Botti, *Un ticket pour l'enfer*). Mieux que l'idée à l'emporte-pièce de Sartre qui affirmait dans sa pièce *Huis Clos* que «l'enfer c'est les autres» (parce qu'ils sont en quelque sorte des miroirs déformants de nous-mêmes), c'est bien la différence, voir l'effroi dans le regard de l'autre qui scelle votre sort de personne avec handicap, dès lors que votre limitation est visible. L'Autre voit vos cannes, vos tuyaux, votre chaise roulante, vos yeux vides ou votre bave. Qu'il y ait derrière une femme ou un homme pensant, rigolant, pleurant ou simplement désireux de contact humain, échappe souvent au valide.

Concluons sur une bonne nouvelle: vous ne connaissiez pas Verena Bentele, belle découverte! Voici une anecdote qu'elle aime à conter:

Entrée dans un tribunal grâce à une rampe d'accès en pente douce, une femme pousse la porte de la pièce où siège le juge. Qui lui demande immédiatement:

«Dites, Madame, où est votre avocat?». «L'avocate, c'est moi, répond la juriste en chaise roulante, mon client a un peu de retard».

Laurent Duvanel,
membre du comité central PRO-
CAP Suisse

P.S. Une précision importante favorisant l'intégration des personnes avec handicap: le regard curieux des autres existe. Inutile de le nier. Et les questions sont légitimes: comment ce type / cette nénette fait-elle pour respirer, s'orienter, avancer? Les enfants méritent vraiment qu'on leur explique le pourquoi d'une infirmité de naissance ou accidentelle, l'inexistante contagion d'une pathologie voyante. Ils sont avides de connaissances, doivent savoir et passent à tout autre chose dès qu'ils ont obtenu réponse.

Les adultes pourraient, eux, apprendre avec profit à écouter le témoignage de la personne interpellée, sans pour autant rajouter que leur conjoint, leur voisin ou parent a aussi un problème. Une empathie feinte n'est parfois que prétexte à s'épancher et geindre. Evoquons donc ce qui est encore possible, rencontres ou surprises, bonnes bouffes plutôt que maux et bobos. C'est la consigne au groupe d'oxygénées où je fais du mouvement: on cause cuisine, sport, politique ou déclaration d'impôt quand c'est la saison, mais on garde notre respiration difficile pour le pneumologue.



Hier et aujourd'hui

Comment aborder le sujet du handicap dans la société sans évoquer des revendications non satisfaites ou des réalisations intéressantes obtenues par des personnes confrontées à un handicap? C'est cependant sous un éclairage différent que j'aimerais traiter ce sujet aujourd'hui. Pour savoir si la situation s'est améliorée au cours des dernières décennies, je tente ci-après de faire appel à mes souvenirs.

Je me suis déjà mis à la place d'un handicapé, surtout à celle de parking.

Gaspard Proust

Ayant définitivement perdu la vue à l'âge de 8 ans, je suis entré dans une école spécialisée à Lausanne qui proposait, globalement, le programme des écoles du canton de Vaud. Nous suivions certes un enseignement spécialisé mais un accent tout particulier était mis sur les techniques palliatives (apprentissage du braille et de la locomotion) qui nous permettraient plus tard de nous insérer dans la vie professionnelle. Aujourd'hui, l'intégration dans des classes ordinaires est le maître mot. Quelques enseignants spécialisés sont chargés d'inculquer le braille, les activités de la vie journalière ou la locomotion. Mais, en ce qui concerne le braille, par exemple, les élèves ne l'utilisent pas vraiment puisqu'ils communiquent avec leurs enseignants grâce à l'ordinateur. Seront-ils bien préparés à la vie professionnelle? Je me permets d'en douter. La population concernée, il est vrai, a beaucoup changé. Si, il y a quelques décennies, les enfants aveugles n'étaient pas rares, ils ont, heureusement, presque disparus de nos jours. Par contre, les malvoyants sont plus nombreux.

Pendant des siècles, une personne aveugle n'avait aucune opportunité de gagner sa vie. Peu à peu, au tournant du XX^e siècle, des métiers sont devenus accessibles, manuels pour commencer, puis exigeant une formation plus poussée. Dans certaines professions, l'autonomie était cepen-

dant limitée; un aveugle pouvait fort bien utiliser une machine à écrire mais il ne pouvait relire sa production. Grâce à l'ordinateur, ce contrôle est maintenant possible mais rares sont les employeurs qui acceptent encore d'engager une personne dont ils ne comprennent pas comment elle peut travailler. A cet égard, il faut dire que la politique du Conseil fédéral est surprenante. On veut diminuer le nombre de rentes de l'AI et favoriser l'intégration professionnelle mais les employeurs ne sont soumis à aucune obligation. A l'heure actuelle, peu nombreux sont les déficients visuels qui ont un travail à moins qu'ils soient indépendants. L'objectivité oblige de souligner que bien des activités accessibles aux aveugles et aux malvoyants profonds ont disparu. On n'emploie plus guère de secrétaires dans les bureaux car la correspondance qui était souvent confiée à des personnes handicapées de la vue s'effectue maintenant grâce à l'informatique. D'autre part, des activités de niche, comme par exemple le travail de téléphoniste, n'existe plus puisqu'on atteint maintenant son interlocuteur grâce à des numéros directs et non plus par l'intermédiaire d'un central téléphonique.

Les cinq sens des handicapés sont touchés mais c'est un sixième qui les délivre; bien au-delà de la volonté, plus fort que tout, sans restriction, ce sixième sens qui apparaît, c'est simplement l'envie de vivre.

Parole de la chanson
Sixième Sens

Au niveau des transports, on peut noter des améliorations considérables. L'annonce des stations dans les transports publics concourt certainement à une plus grande autonomie. Toutefois, l'accessibilité des trains a régressé. Dans la plupart des cas, il faut appuyer sur un bouton pour commander l'ouverture d'une porte. Mais comment repérer ce bouton? Autrefois, les portes des trains restaient ouvertes dans les gares et il était

facile de les repérer. On peut apprécier cependant que les CFF proposent un service d'aide dans les gares pour personnes handicapées. La procédure à suivre pour obtenir ce service est cependant un peu trop bureaucratique.

Qu'en est-il de l'attitude du public à l'égard d'une personne déficiente visuelle? La situation ne me semble pas avoir beaucoup changé. Aujourd'hui comme hier, des passants offrent encore leur aide lorsqu'ils voient un aveugle déambuler dans la rue. Certains n'ont pas encore compris qu'il faut toujours proposer son aide et non pas l'imposer. L'installation de feux sonores pour les piétons a considérablement amélioré la maîtrise de l'espace urbain. On doit reconnaître que les aveugles sont mieux préparés à circuler seuls dans nos rues. La canne blanche, plus longue, sert véritablement de détecteur d'obstacles et non plus seulement d'un signal distinctif.

La personne qui se prétend sans aucun handicap est handicapée par son manque de franchise.

Daniel Desbiens

Des organisations telles la Fédération suisse des aveugles et malvoyants tentent d'informer le public sur les aspirations de ses membres. Mais il est difficile de se faire entendre dans un monde saturé parfois par l'information que l'on entend plus qu'on ne l'écoute. Malgré ce que j'ai écrit plus haut, qui est la réalité telle que je la ressens, les aveugles et malvoyants vivent certainement mieux aujourd'hui, du moins sur le plan matériel. Celui qui ne travaille pas a au moins la ressource d'obtenir des prestations sociales, ce qui n'était pas le cas avant l'introduction de l'Assurance Invalidité en 1960. Ces réflexions ne prétendent ni à l'exhaustivité, ni à l'objectivité. Elles me sont strictement personnelles mais tout de même basées sur une longue expérience.

Roger Cosandey

Interview de Jean-Louis

Jean-Louis Reymond est un personnage de la Vallée. Je l'appelle l'oiseau-siffleur. Il a une superbe technique, avec sa musique bien à lui quand il siffle aux différents moments de la journée. Dans la force de l'âge, il a été frappé d'un fort handicap de la vue. Pour moi qui le vois assez souvent, il est une source d'inspiration.

JL – J'ai aujourd'hui 67 ans et mon handicap est arrivé à 44 ans, en 1992. Je tenais un restaurant à la Vallée-de-Joux. Juste avant Nouvel-An, je reçois des verres à champagne. Je les nettoie, et je vois que ces verres ont tous des pieds légèrement courbés. Et le lendemain, je voyais que les rambardes des fenêtres avaient aussi des courbures. C'était les premiers signes de ma maladie des yeux. Après, ça a été assez vite. Après 40 jours, autour du 10 février 1992, je n'avais plus que le 20% de ma vue des deux côtés. Ça a été donc extrêmement rapide.

En 40 jours, il y a la traversée du désert. J'ai traversé mon propre désert. (*Il rit*). Voilà, c'est comme ça que c'est arrivé. Je n'avais pas de problème de vue, ma vision était à 100%, je ne portais pas de lunettes. Ma vue est descendue à 5% maintenant. Mais je dirais que je me débrouille aussi bien avec mon 5% qu'avec mon 20% du début parce que je me suis adapté à cette difficulté. Au début, on m'a dit: «*Ça peut aller, fais-toi pas de souci. Tout le monde a eu quelque chose de semblable une fois ou l'autre...*». Mais malgré cinq opérations au laser, une par semaine pendant ces 40 jours, les choses n'ont pas été remises en état.

Et comment tu vis ton handicap?

Alors comment je vis mon handicap... Les tout premiers mois, j'étais avec une jeune compagne, ayant perdu ma première épouse d'un cancer en 1987. J'avais une fille de neuf ans et demie. A cette jeune compagne, qui était beaucoup plus jeune que moi, vingt ans plus jeune, j'ai dit: «*Reste avec moi tant*

que tu veux, mais il te faut trouver quelqu'un de plus jeune que moi qui est en bonne santé... et... voilà.» Elle a eu une réponse assez fantastique, elle m'a dit: «*Ce n'est pas parce que tu es handicapé de la vue que ça change quelque chose de mon amour pour toi.*» Ça m'a stimulé, ça m'a donné du tonus, le fait que cette personne qui comptait beaucoup pour moi n'ait pas changé d'attitude à mon égard. (*Plus de vingt années après, on dirait que Jean-Louis et Maria, sa «jeune compagne» devenue son épouse, en sont toujours à leurs premiers mois d'amour...*). Parce que les six premiers mois, moi qui suis un type très actif et dynamique, j'ai eu de la peine à accepter l'idée d'abandonner plein d'activités. Et en fait ça n'a pas été du tout le cas. J'ai continué à avoir plein d'activités, mais un petit peu différemment. J'ai commencé par vendre mon restaurant dont je n'allais plus pouvoir m'occuper et je suis parti une année avec ma fille et ma jeune femme. Comme ça je pourrais m'adapter à la vie sans avoir à toujours répondre aux questions et à être exposé au regard des autres. Nous sommes partis 365 jours sac à dos pour un tour du monde, à travers l'Annapurna, l'Inde, le Sri Lanka, le Bangladesh, la Thaïlande, l'Australie...

Le regard des autres... Dans un premier temps, ça a compté. J'ai dû rechercher dans moi-même ce qui pouvait être positif dans cette maladie. Finalement, aujourd'hui, je le prends presque comme un avantage. Parce que ça me permet des fois de toucher l'épaule d'une jolie femme, et si son mari s'énerve, je peux lui dire: «*On ne tape pas sur un handicapé, Monsieur.*»

Jean-Louis, cette façon que tu as de positiver, j'adore – et je ne suis pas le seul. Pour moi, c'est une leçon de vie.

Et pour bien voir, je regarde avec ce qui me reste de sens, c'est-à-dire l'odorat, les mains, le cœur... Des fois, je joue un petit peu avec mon handicap en faisant croire que je vois légèrement l'aura des per-

sonnes... ça fait actuel, ça fait à la mode..., mais il y a quand même du vrai là-dedans.

Ecoute, moi je te crois, et j'aime ta façon de ne pas trop te prendre au sérieux...

C'est vrai que je ressens beaucoup plus les états intérieurs de la personne. Et alors, quand nous sommes revenus de notre grand voyage, j'ai repris mon activité de prof de planche à voile et de ski. Pour le ski, j'ai dû adapter mon activité, comme élèves, je prends soit des enfants, soit des personnes à mobilité réduite. Et là, quand j'ai un rendez-vous pour un cours, je m'arrange pour qu'on se trouve en plein air. Dedans je ne sais pas bien à qui je m'adresse, alors le client va se demander qui est ce professeur qui ne voit pas.

(Et vous, lecteurs, si vous venez à la Vallée, ne manquez pas Altitude 1004 aux Bioux. Le seigneur de ce lieu poétique n'est autre que Jean-Louis, c'est comme ça qu'il a remplacé son restaurant. Planches à voile, pédalos, pagaie, bière, café, limonades, petite restauration, places pour les autocaravanes, tout y est, dans une ambiance un peu 19^e siècle.)

Tu as été municipal dans ta commune. Là, comment ça s'est passé?

Alors oui, j'ai décidé de consacrer quelques années de ma vie à la vie de la région. Comme il y avait onze candidats pour cinq places, pour me distinguer un peu des autres, j'ai joué un peu sur ma situation, j'avais pris pour slogan de campagne: «*Soyez clairvoyants, votez Jean-Louis Reymond.*»

Une fois à la municipalité, je dois reconnaître que mes yeux malades m'ont causé quelque souci, car par exemple, rechercher un article de loi avec une loupe, ça complique. C'est pourquoi d'ailleurs je n'ai pas renouvelé ma candidature pour un deuxième mandat. Tout au long de mon mandat, j'ai essayé de com-

suite en page 9

penser en étant très communicatif avec les citoyens de ma commune. Et puis j'ai pu faire aboutir des projets comme le cheminement du bord du lac, la construction d'un village de tipis, le bancomat du Pont pour lequel personne ne voulait investir et, sur la durée, je vois que les gens disent à quel point ils apprécient ces choses qui sont importantes pour la vie locale.

Il faut bien reconnaître qu'il y a chez toi un côté atypique...

Oui, à la différence de beaucoup de politiciens, je dois peut-être à mon handicap cette capacité de ne pas trop me prendre au sérieux, de garder une certaine distance avec les choses. Concernant mon rapport aux autres, j'ai pu voir à quel point les yeux sont importants pour

chacun. Et si je pars sur le sujet, très souvent je suis obligé d'écouter l'autre personne me parler de son histoire avec ses yeux, il a eu un problème de cataracte, il me parle de son cristallin, il oublie ses lunettes, il doit changer ses lunettes, souvent des histoires pas très graves d'après moi, et je ne peux pas placer mon histoire...

Et puis les aménagements pour handicapés de la vue?

Pour les malvoyants, il ne me semble pas qu'il y ait véritablement d'aménagements spécifiques à prévoir. L'outil du malvoyant, c'est la canne blanche. Avec ça, il signale son handicap et on fait attention à lui. Ce qui peut se passer pour un malvoyant, c'est que, lorsqu'il y a des travaux, par exemple dans une

gare, et que la peinture signalant le haut et le bas des escaliers n'est pas remise tout de suite, il ne voit pas l'escalier, et alors il dévale l'escalier sur le ventre, comme ça m'est arrivé une fois à la gare de Lausanne.

Sinon à la maison, la première consigne c'est de mettre les tubes à la bonne place. Parce que se brosser les dents avec un produit pour les boutons de jeune fille, c'est jamais très drôle. Bon, mais par rapport à un aveugle, je suis quand même extrêmement gâté! C'est difficile dans un certain sens, mais si je me compare à une personne atteinte de cécité totale, ces 5% qui me restent, c'est absolument génial que je les aie encore.

Bernard Walter

Le regard des autres

Il me semble qu'il serait judicieux de remplacer le terme de «personne handicapée» par «personne ayant un handicap». Le simple fait de dire «il est handicapé», renvoie la personne à son handicap. Avoir un handicap, ce n'est pas être réduit à celui-ci. Définir quelqu'un comme étant un handicapé, c'est une manière de gommer la personne qui est en elle, sa part d'humanité. D'où l'importance de changer de terme. Être porteur d'une différence plus ou moins visible est déjà difficile à vivre au quotidien.

Contrairement à des idées reçues, le handicap n'est pas une punition, ni une malédiction consécutive à une faute commise par un ancêtre et encore moins dans une vie dite antérieure. La personne handicapée n'est pas envoûtée. Elle est tout à fait capable de travailler, selon la gravité de son handicap. Dans le même registre, un enfant handicapé peut bien souvent être scolarisé, comme tous les autres enfants. Avoir un handicap n'est pas une honte pour sa famille, mais une charge supplémentaire pour celle-ci compte tenu du manque de structures adaptées aux différents handicaps. Il ne faut pas se fier aux apparences, dit si bien l'adage populaire. La véritable identité, l'appréhension

du vrai ne se situent pas à la surface des choses et des gens.

Les femmes préfèrent être belles, plutôt qu'intelligentes parce que, chez les hommes, il y a plus d'idiots que d'aveugles.

Yvonne Printemps

Pourtant, l'image que nous renvoie notre miroir et le regard que nous portent les autres, ce miroir social déformant, ne sont pas anodins, il nous définit, car il veut nous situer vis-à-vis de la norme. Alors se pose la question: qu'est-ce que la norme? Comment la définir? Il ne faut pas perdre de vue que regarder et voir ne sont pas seulement des perceptions, mais des actes par lesquels se joue notre appartenance. Aussi, être regardé, c'est être humanisé ou déshumanisé, et par conséquent, si l'on suit cette logique, regarder, c'est être humain ou inhumain. A ce titre, nombre d'hommes et de femmes atteints dans leur intégrité physique ou psychique disent souffrir davantage du regard posé sur eux que de leurs propres limitations intellectuelles ou physiques. L'histoire du regard social porté sur le handicap est faite de préjugés, de raccourcis.

Rejeter l'autre, c'est une manière de juger ces gens-là, de les catégoriser hors norme, de les mettre au ban de la société. Mais alors, quelle est cette norme et d'où vient-elle? Elle se trouve à la croisée de l'individualisme et du consumérisme. De nos jours, l'apparence est reine, et l'hédonisme triomphe. Les corps sont devenus des marchandises, et bon nombre de chirurgiens plastiques font leur beurre.

Quelle responsabilité individuelle et collective portons-nous à travers le regard que nous posons sur le handicap? N'oublions pas que nous sommes tous des handicapés de la vie, en quelque sorte, chacun à sa manière. Nul n'est parfait, bienheureusement! Nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne de la diversité et chaque individu a droit au respect et à la considération de tout un chacun. Appliquons le «vivre ensemble», faisons en sorte de faciliter la vie de ceux et celles qui sont porteurs de petites fautes de frappe génétiques. Essayons d'améliorer leurs conditions de vie en commençant par les considérer comme nos égaux.

Emilie Salamin-Amar

Florian Bonny, un destin pathétique

Né en 1971, il apprend à 14 ans qu'il est atteint d'une anomalie congénitale rare, très rare: la maladie de Wilson (1 sur 3000). Son organisme ne sait pas éliminer l'excédent de cuivre absorbé quotidiennement avec la nourriture. Cette auto-intoxication affecte notamment le système nerveux, la musculature et le psychisme. Depuis novembre 2004, il a passé près de six ans aux HUG, à Loëx, à Beau-Séjour, au Cescio, y compris deux ans à Foyer-Handicap (Genève).

Un miraculé

Après une période critique – où son pronostic vital était réservé – il retrouvera progressivement sa mobilité, la parole et une certaine autonomie, grâce aux bons soins d'éminents professeurs et médecins des HUG et l'appui de spécialistes en Allemagne. Et surtout, grâce à la volonté inébranlable et la discipline rigoureuse de Florian. Il reste néanmoins astreint à vie à un traitement médicamenteux rigoureux. Son séjour à Foyer-Handicap devait être la première étape vers le retour à une certaine autonomie. De plus, il y exercera ses talents artistiques découverts à l'atelier de peinture de Loëx qu'il a fréquenté assidûment. A fin 2009, FH commence à faire pression pour qu'il trouve un nouveau lieu de vie. Puis, le 16 mars 2010, estimant que la *Fondation a atteint ses limites de prise en charge face à vos besoins d'ordre psychique*, elle le somme de quitter l'institution au 31 mai 2010. Cela, en totale contradiction avec les propos antérieurs de la directrice générale de FH ainsi que les règles établies et publiées par cette fondation. Florian est traumatisé. Il affirme qu'il ne quittera FH que par le balcon du 5^e étage.

Ma vie s'arrête lundi 8 février 2010

Florian annonce ainsi l'arrivée d'une nouvelle directrice qui a décidé de bouleverser le fragile équilibre qu'il a instauré. Pour elle, il est *comme tout le monde*, point final. Mme Virginia Curcio supprime ainsi tous les petits arrangements patiemment mis au point pour faire face aux besoins d'un malade qui n'est pas autonome.

Le harcèlement, les mesquineries, la méchanceté et la provocation seront désormais son lot quotidien. Et sa prémonition sera avérée.

Appel à l'aide extérieure

Florian a parmi ses relations un Brésilien en situation précaire à Genève, Joao, qui l'a déjà aidé lors d'une exposition. C'est lui qui assurera, début juillet 2010, l'aide supprimée par Mme Curcio. Il passera deux nuits dans sa chambre. La seconde nuit, Florian est réveillé par des ronflements *comme le tonnerre*. Il jette quelques crayons dans sa direction, puis un gobelet d'eau. Sans succès. Il lui verse encore de l'eau sur le visage. Finalement, il traîne le dormeur sur le balcon contigu et peut enfin continuer à dormir. Au matin suivant, il trouvera Joao sans vie. Il est persuadé qu'il est mort asphyxié par son eau sur le visage.

L'homme bon ne regarde pas les particularités physiques mais sait discerner ces qualités profondes qui rendent les gens humains, et donc frères.

Martin Luther King

Plongé dans un abîme de désespoir, tétanisé, en état de choc, Florian n'est plus en état d'agir raisonnablement. Il ne peut rien attendre de FH vu l'hostilité à son égard. La police? C'est pour lui *un mur infranchissable*. Ses parents? Il craint pour son père, opéré du cœur et victime d'un AVC. Il passera la journée anéanti, avec le corps de Joao sur son balcon.

Un dimanche presque comme tous les autres...

Prévue de longue date, c'est la journée chez ses parents. Des amis viendront le chercher en fin de matinée pour s'y rendre, et le ramèneront chez lui vers 18h. Rien de particulier dans le comportement de Florian, si ce n'est un léger manque d'appétit.

Chercher refuge à l'hôpital

C'est, pour Florian, la seule solution. En pleine nuit du dimanche au lun-

di, avec l'aide d'une chaise roulante et au prix d'un immense effort, il en prend la direction. Mais bientôt à bout de force, il place le corps entre deux bacs à fleurs, dans une rue voisine, et retourne dans sa chambre, épuisé.

La descente aux enfers

Lundi 5 juillet, Florian est à l'atelier de peinture de FH. Quatre policiers viennent le chercher. Il les suivra sans problème. Ils l'interrogeront durant plus de cinq heures, avec ménagement. Une juge d'instruction l'interrogera brièvement, sans ménagement, le traitant comme un meurtrier. A la Chambre d'accusation, il ne peut s'empêcher de protester contre des accusations inacceptables. Il est rappelé à l'ordre. Après une nuit à la police, il est transféré à la prison de Champ-Dollon, en *détention préventive* pour trois mois, inculpé de meurtre. La première semaine passe. Changement de cellule: il sera battu, blessé, déshabillé. Un transfert au quartier carcéral des HUG le sauve in extremis. Il y subira les examens médicaux périodiques prévus de longue date. Puis il sera transféré à Belle-Idée où nous avons enfin pu lui rendre visite. Il est déprimé, à bout. *Ce n'est plus possible!* Le régime carcéral de la clinique est très dur. Retour lundi 9 août à Champ-Dollon! Le 5^e transfert en un mois! Ces va-et-vient ne permettent plus de respecter l'horaire rigoureux de ses prises de médicaments.

Ordre et contordre

La veille de l'échéance des trois mois, la juge prolonge la détention de trois mois (octobre, novembre et décembre). Quelques heures plus tard, la Chambre d'accusation libère Florian sans condition. Il est accueilli chez ses parents.

Le rapport d'autopsie, daté du 22 décembre 2010, nous est enfin parvenu le 27 janvier 2011: Joao est mort suite à une overdose aiguë d'un antidépresseur (Tryptisol). C'était l'hypothèse que nous avons très tôt envisagée, notamment lorsque nous avons appris que Joao était

suite en page 11

forum : Les handicapés sont-ils préterités?

amoureux de Florian. Un amour sans retour.

Jugement

La justice procédera néanmoins à la reconstitution du drame et classera la procédure pour meurtre. Elle se concentrera désormais sur l'infraction *d'atteinte à la paix des morts* qui sera jugée le 28 mars 2012: Florian est condamné à 30 jours-amende de prison avec deux ans de sursis. Il devra verser près de 10'000 francs pour *réparation de dommages et tort moral à la famille de Joao*. On lui reproche d'avoir malmené le corps sans vie et d'avoir utilisé des sacs-poubelles pour maintenir ses

membres en place durant le transport, ce qui témoignerait d'un profond mépris pour la victime...

Conclusion

Ainsi la justice refuse d'admettre s'être fourvoyée dans son appréciation initiale des faits. Florian n'a eu droit à aucune excuse ni indemnité pour trois mois de prison injustifiés. Elle a montré un acharnement équivoque à accabler un malade souffrant d'un sérieux handicap physique et psychique qui se trouve être victime innocente d'un acte de désespoir. Nous avons fait appel contre ce jugement, sans succès. Et avons renoncé à saisir le Tribunal fédéral.

Les vrais responsables n'ont jamais été inquiétés

Tenus au courant des dysfonctionnements de FH qui ont amené Florian à faire appel à l'aide extérieure, ces personnes ont ignoré nos requêtes. Elles portent une lourde responsabilité dans cette tragédie: Pierre Hiltbold, président de FH; François Longchamp, conseiller d'Etat; Claudia Grassi, directrice générale de FH; Virginia Curcio, directrice Résidence Sabet de FH, qui a envoyé un certificat médical en réponse à une convocation du tribunal.

Paul et Helga Bonny

Obstacles multiples au quotidien

Depuis plus de 10 ans, je bénéficie d'une autorisation de parcage pour handicapé(e). Hélas, je ne peux que constater que tout se dégrade de plus en plus: suppression(s) de places en nombre et en localisation, comme par exemple près de pharmacies, de cabinets médicaux, de groupes de magasins, de bâtiments administratifs. On trouve aussi des cas où une ancienne grande place a été transformée en deux plus petites, mal tournées, et qui obligent à plusieurs manœuvres compliquées. C'est pire encore pour ceux qui doivent sortir un fauteuil roulant au milieu de voitures qui arrivent et repartent dans un espace très étroit.

Cette liste n'est de loin pas exhaustive! Manque de surveillance des places, souvent occupées par des personnes valides ou des véhicules d'entreprise, insultes des contrevenants quand on leur fait poliment une remarque. Cela doit être encore plus pénible pour les personnes dont le handicap n'est pas visible: problèmes cardiaques, rénaux, respiratoire, etc...

Mais encore, les trains régionaux et bus d'accès abaissés manquants, d'où accès impossible sans aide. Il faut donc attendre, voire rater plusieurs véhicules TP, parfois sous la pluie. Les grands magasins qui, malgré leur taille (et donc beaucoup de clients) ne nous accordent que deux places. Si peu d'efforts sont

faits dans les écoles, tous degrés confondus, qu'il s'agisse d'accès ou de pédagogie. De même dans de trop nombreux endroits déjà mentionnés, ascenseurs trop exigus, obstacles architecturaux: en conséquence, on est contraint à de longs détours pour atteindre une rampe ou attendre pour recevoir de l'aide.

Il faudrait que nos élus appliquent enfin les règlements d'applications déjà en vigueur, ce qui s'avère si rarement le cas. On pourrait aussi suggérer qu'ils passent une journée entière en fauteuil roulant...

Monique Peter-Contesse

Swissleg, une jeune pousse suisse qui fait avancer le monde

Swissleg est une jeune pousse tessinoise, fonctionnant avec un Tessinois, un Jordanien et un Brésilien. Pour eux, changer le monde peut être simplement de réaliser l'idée de redonner le droit de marcher à ceux qui en sont privés.

Aussi, avec cette belle et simple idée, la jeune pousse tente de venir en aide aux enfants blessés de la guerre en Syrie et réfugiés au nord de la Jordanie et dans d'autres lieux proches des zones de conflit où les besoins sont les plus criants. Pour ce faire, elle crée des prothèses de jambes innocentes de qualité au style soigné pour le prix d'une chaussure (pour environ 100 dollars).

Ces spécialistes profitent de la technologie pour proposer une prothèse moderne, légère et rapidement fonctionnelle. L'innovation repose sur le procédé de fabrication qui permet de créer une jambe artificielle au style élégant, composé de peu de pièces et qui assure une haute mobilité. Contrairement au processus habituel de fabrication d'une prothèse, lourd et contraignant, le procédé innovant de Swissleg permet de créer une jambe rapidement. Le patient arrivé le matin, peut sortir de l'hôpital avec sa nouvelle jambe en fin de journée. Les prothèses sont produites sur place et elles peuvent être réalisées grâce à des machines standards, une fois le personnel formé.

Reportage vu récemment à la Télévision suisse romande
(communiqué par Pierrette Kirchner)

Jonas, autiste: une vie heureuse, aussi longtemps que l'«environnement» joue

Prématuré, Jonas a eu un problème de respiration à la naissance, entraînant une lésion du système nerveux central doublée d'une épilepsie. Accueilli dans l'école spécialisée Christophorus, à Berne, il poursuit son parcours dans une autre institution des anthroposophes non loin de Schwarzenbourg. Les émules de Rudolf Steiner constituent son monde, dans lequel il se sent à la maison, à l'aise.

La principale caractéristique de l'homme de masse n'est pas la brutalité ou le retard mental, mais l'isolement et le manque de rapports sociaux normaux.

Hannah Arendt

Jonas, qui aurait «18 ans en l'an 2000»...va maintenant sur ses 32 ans. C'est un jeune homme plein de joie de vivre. L'école lui a permis de se socialiser et de réaliser de grands progrès sur tous les plans, notamment culturel. Son grand-père maternel avait la larme à l'œil en l'écoutant interpréter avec Melanie, sa camarade de classe préférée, le duo Papageno-Papagena de la Flûte enchantée. Aujourd'hui, il aime «son travail» à la Thanhalten à Hinterfultigen (BE), une institution gérée par une fondation et offrant un milieu de vie et de travail à treize personnes mentalement handicapées. Mais par-dessus tout, il se réjouit de retrouver ses parents tous les quinze jours et pour les vacances. Sans oublier nos amis: il est heureux quand nous les recevons ou leur rendons visite.

L'institution entretenue par la fondation Olaf Asteson, la Thanhalten donc, offre une large palette d'activités à «ses gens». Lieux de travail: agriculture avec vaches, veaux et chèvres sur un domaine de 3,5 ha, jardin produisant les légumes et fruits pour ses propres besoins et entretien de la maison et

des abords extérieurs, nettoyages, travaux ménagers et préparation des repas, préparation du bois de chauffage, etc.; activités créatrices: ateliers d'arts, de peinture notamment, sculpture de la pierre. Un très fort accent est mis sur les manifestations culturelles, concerts organisés sur place et ouverts au public, soirées au concert ou au théâtre en ville de Berne. Les loisirs comprennent aussi les sorties sur les rives lacustres pour les pensionnaires qui restent un dimanche sur deux dans l'institution, et des projets culturels en Suisse ou dans les pays voisins. Avec son institution, Jonas a déjà vu le sud de la France-Méditerranée-Italie, la Hollande, Norvège jusqu'aux Lofoten, Suède, Finlande, Allemagne... Dans son «monde du travail» comme il se plaît à dire, il participe à la préparation des repas, à l'entretien du chauffage et aux activités de la blanchisserie. L'atelier de peinture lui a permis de développer ses dons, il réalise des tableaux avec le coup de pouce du grand chef, lesquels se vendent dans des expositions.

Qui sait si je n'aurais pas mieux donné ma mesure en me consacrant aux maladies nerveuses et mentales? C'est un terrain où il reste encore tant à défricher.

Roger Martin du Gard
Les Thibault

Dans son autre monde, à la maison, notre fils partage son temps entre la préparation du bois de cheminée qu'il aime entasser autour de la maison, la contemplation de la collection impressionnante de modèles réduits de ses poids lourds chéris et la «lecture» des journaux. Il est abonné à *La Provence*, le Provençal, comme il dit, son journal préféré parce que richement illustré, l'édition de Salon (sur la grande autoroute Marseille-Paris), qu'il par-

court attentivement à la recherche de photos de ses belles machines, il nous reprend si on parle de «gros culs». Quand il pleut ou qu'il n'a pas envie de sortir, son occupation privilégiée est de m'assister dans mon travail de lecture et classement des articles de journaux, dont il garde une bonne partie parce que telle photo l'intéresse... Il fait les tas d'après mes indications et nous les mettons, ensemble, à l'occasion, dans les cartons au garage. Ce faisant, nous discutons des affaires et misères de notre pauvre monde ployant sous la férule des libéraux et autres crapules et exploiters de tout poil, sans foi, ni loi, ni âme. C'est ainsi qu'il affine son sens politique, pas un de nos conseillers fédéraux actuels qui ne trouve grâce à ses yeux! Et les multirisques, les deux «N» en tête, en prennent pour leur rhume. Et ne lui parlez pas de M. Philippe Perrenoud (voir plus loin), du banquier Jean Studer ou du trublion zurichois Christophe B. Il vous dirait qu'il va chercher un éléphant, un tigre sibérien ou un 50 tonnes espagnol! C'est ainsi que nous suppléons aux heures de culture générale données naguère dans son institution et qui sont tombées avec le renvoi d'un animateur.

Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils devraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils peuvent être.

Goethe

Jonas est aussi un mélomane averti, nous écoutons, tout en travaillant à nos journaux, cette belle musique classique dont nous ne nous lassons pas, pendant des heures et les CD des chanteurs qu'il affectionne, Brassens, Moustaki, Yves Duteil, Michel Bühler, Pierre Perret, etc. Ce que nous admirons chez lui, c'est qu'il sait toujours s'occuper, même s'il a opiniâtrement refusé

suite en page 13

d'apprendre à lire, sans doute par crainte de l'échec.

Aussi longtemps que les conditions générales jouent... En effet, les gens comme Jonas nécessitent une prise en charge et un accompagnement. Or que voit-on? Les droites décomplexées qui nous gouvernent n'hésitent plus à sabrer dans les budgets sociaux bénéficiant aux plus vulnérables d'entre nous. Pour nous limiter aux personnes handicapées de notre canton de résidence, le Conseil d'État à majorité rose-vert (!) proposait une coupe de 16 millions ramenée par le Grand Conseil, tenu par la droite affairiste, à 3 millions. Or, M. Philippe Perrenoud, socialiste (!) jurassien bernois, clamait haut et fort qu'il n'avait pas de problème avec ladite coupe (- Je soutiens sans réserve ce train d'économies: *Ich trage dieses Sparpaket*

voll mit, cf. BZ du 18 septembre 2013). Il faut dire que les organisations et institutions de handicapés s'était mobilisées comme un seul homme, avec en point d'orgue une magnifique manifestation de 1500 personnes (BZ), dont près de 200 fauteuils électriques, à l'arrivée des députés devant l'hôtel de ville. Pas de sifflets, pas de discours, juste une chanson de Mani Matter «Dene wos guet geit», les bien-portants, reprise du début à la fin de la manif comme une douce mélodie. Ce rassemblement aura fait pencher la balance, plus qu'un sursaut compassionnel ou de décence de nos députés bourgeois qui se sont rattrapés sur ... les malades psychiques!

Notons au passage que le Canton – les services du socio-libéral Perrenoud – se montre extrêmement pointilleux avec les subsides accordés aux institutions accueillant

les handicapés, passant au crible chaque centime dépensé, alors que ces mêmes contrôles sont beaucoup plus lâches dans d'autres secteurs comme celui de la formation professionnelle, par exemple.

Je voudrais conclure en citant Insieme¹, la Fédération suisse des associations de parents de personnes mentalement handicapées: «**Aucune économie ne doit être réalisée au détriment de la qualité de vie des personnes handicapées mentales. Aidez-nous à empêcher que de telles mesures soient prises.**» (Berne, mars 2009).

Fritz Tüller, Frieswil

Voir le portrait si juste, si bien senti de Jonas, reproduit en dernière page de la brochure *La P'tite* consacrée à ma sœur Maryse (*l'essor* no 5, octobre 2013).

Les religions, prétexte à toutes les violences

Les trois grandes religions monothéistes – le judaïsme, le christianisme et l'islam – centrent leur message sur la paix et l'harmonie entre les êtres humains. Et pourtant, c'est en se référant à la torah, à la bible ou au coran, qu'on se fait la

guerre, qu'on massacre ou mutile des innocents et qu'on persécute les minorités.

A l'heure où ces lignes sont écrites (30 juillet), l'Etat d'Israël tue des enfants à Gaza, les islamistes

chassent les chrétiens d'Orient et les révolutions arabes, qui voulaient instaurer la démocratie, ont été récupérées par des extrémistes aussi sanguinaires que Saddam Hussein ou Mouammar Kadhafi.

Ici on dénonce l'esprit guerrier d'Israël, là on stigmatise les intégristes qui veulent réintroduire la charia, là encore on condamne le gouvernement ukrainien ou les rebelles prosoviétiques. Mais l'indignation est presque toujours sélective et on entend peu de personnes ou de communautés fustiger dans un même élan tous ceux qui ont choisi la violence plutôt que le dialogue.

Qu'il soit musulman, chrétien ou juif, l'intégrisme doit être combattu. Mais les affaires et l'argent qu'elles permettent de gagner passent malheureusement avant la morale et l'éthique. Il ne sert à rien de «regretter», il faut agir. La première chose à faire, c'est de ne plus fournir des armes aux pays belligérants et de cesser toute relation commerciale avec eux. Au milieu de tant d'indifférence et d'hypocrisie, seul le pape François (et c'est un protestant convaincu qui le dit) a un langage clair. Mais, comme le disait ironiquement Staline, «le Vatican, c'est combien de divisions?»

Rémy Cosandey

LE BILLET DE PHILIPPE JUNOD

De la modernité

Certains tics de langage contribuent à entretenir le «prêt-à-penser». C'est ainsi que la moindre victoire sportive est qualifiée d'«historique» et que «durable» est un mot magique servi à toutes les sauces. Mais parmi les idées toutes faites qui tiennent lieu de certitudes et encouragent la paresse intellectuelle, ces clichés et autres lieux communs dont l'autorité se fonde sur la seule répétition et flatte le sentiment d'appartenance à un consensus rassurant, la modernité occupe assurément une place d'honneur. Car les journalistes ne sont pas les seuls à s'abreuver à ce fleuve qui déborde. Bientôt plus un article ou un livre qui ne vante la «modernité» d'un artiste ancien, sans voir qu'il s'agit de rétroprojection narcissique d'un présent qui cherche son reflet dans le passé. L'avenir sera donc moderne ou ne sera pas.

Mais qu'est-ce, au juste, que cette modernité? Et y a-t-il vraiment lieu de se vanter d'être moderne? Le XIXe siècle, inventeur de cette tarte à la crème, a développé l'industrialisation dont notre planète paie aujourd'hui la facture. Le siècle dernier a battu tous les records en matière de sauvagerie, et Gengis Khan ou Tamerlan ont trouvé de fidèles héritiers chez Hitler, Staline ou... Bachar el-Assad. Enfin, en une seule génération, on a réussi à cumuler autant de destructions que pendant toute l'histoire antérieure de l'humanité. Faut-il encore être moderne? Certes, la nostalgie n'est guère créatrice, mais le passéisme, toujours brandi comme une insulte, n'a-t-il pas quelques circonstances atténuantes?

A propos des OGM

Ex-coordonateur de la défunte campagne «Prudence OGM» du CENAC (Centre pour l'Action Non-violente, ex-CMLK), je désire apporter quelques réserves à l'article de Samuel Bonstein – pourtant un ami – dans *l'essor* d'avril 2014, complétant au passage les analyses de Georges Tafelmacher – autre ami! – dans le même numéro.

Commençons par un des rares problèmes reconnu par l'auteur: oui, «la création et la commercialisation des semences OGM sont l'apanage d'une dizaine de multinationales dont le but est avant tout le profit». C'est même, à mon sens, le nœud du problème: ces firmes, engageant des sommes colossales dans la recherche de semences génétiquement modifiées, sont bien déterminées à rentrer dans leurs fonds et à engranger des bénéfices, *coûte que coûte*. C'est leur unique vocation! Quant aux recherches publiques, que l'auteur appelle à la rescousse, qu'il me soit permis de rappeler qu'elles sont menées avec nos sous – via l'impôt – et, par conséquent, de revendiquer un droit de regard sur leurs objectifs.

Le but à long terme des multinationales, via les OGM, est de contrôler massivement le marché mondial des semences et d'imposer l'usage massif de produits phytosanitaires *associés* aux OGM vendus – produits dont la toxicité pour l'homme n'est plus à démontrer. Jusqu'il y a peu, l'humanité s'est nourrie de plantes dont les semences étaient soigneusement sélectionnées par des paysans, des firmes ou des organismes publics de recherche agricole, en fonction de critères environnementaux et sociaux. Des milliers de variétés sont ainsi nées, trésor de diversité biologique.

Mais que se passe-t-il lorsqu'une firme entend «bidouiller» dans le code génétique d'une variété de plante?

- Les techniques utilisées sont invasives pour le génome et risquent de provoquer des modifications non contrôlées et non désirées.
- Le génome est complexe: un gène peut contrôler plusieurs fonctions, comme plusieurs fonctions peuvent dépendre d'un seul gène. Dès lors une modification du génome peut avoir des conséquences imprévues, toxiques ou non.
- Une modification des séquences d'ADN non codantes, mais qui régulent l'expression des gènes, peut modifier le métabolisme de l'organisme *une fois introduit dans l'environnement* et conduire à une toxicité non évaluée.
- Enfin, vu le coût faramineux de l'opération, la firme s'ingéniera à en inonder le marché, sans nul respect des caractéristiques locales. C'est ouvrir la porte à une multitude de problèmes: besoins en irrigation sans commune mesure avec les possibilités locales, sensibilité accrue à un ravageur local, et bien entendu, accélération des résistances génétiques avec intensification de leurs effets, vu la taille des surfaces affectées.

Car si M. Bonstein reconnaît que «le génie génétique n'empêche pas l'apparition occasionnelle de résistance des rava-

geurs aux produits phytosanitaires», son propos est encore ingénu: ce qu'il faut écrire, c'est que le génie génétique *provoque* l'apparition *massive* et dévastatrice de résistance des ravageurs.

La preuve en est apportée par les résultats archi-décevants de l'implantation d'OGM dans nombre de pays: à quelques années triomphales (mais au prix d'achats massifs de pesticides) succède régulièrement une *baisse drastique des rendements*, qui a déjà mené à la ruine des dizaines de milliers de paysans. Même aux Etats-Unis, de nombreux agriculteurs reconnaissent désormais ce fait! Quant aux plantes résistant soi-disant à la sécheresse, aux variétés enrichies en vitamines, etc., depuis le début des OGM le discours nous abreuve de ces espoirs philanthropiques, alors que, encore et toujours, les plantes GM produites ne sont que de deux sortes: celles qui supportent un ou plusieurs herbicides (le type «Roundup ready») et celles qui produisent un insecticide (le type «Bt»). Et la faim dans le monde n'est pas une question de production alimentaire insuffisante, mais d'accès à la nourriture et de pouvoir d'achat...

Une production écologique peut produire *plus*, à *meilleur marché*, plus sainement. C'est ce qu'attestent, par exemple, les 400 chercheurs indépendants réunis au sein de l'IAASTD, qui «*désigne l'agriculture biologique et les méthodes agro-écologiques comme étant les voies à suivre pour garantir le futur de l'approvisionnement agricole mondial*»¹.

Quant à prétendre que le Programme national de recherche PNR59 a «conclu que la sélection par génie génétique ne présente pas plus de risque pour les êtres humains et leur environnement que la sélection conventionnelle», c'est se laisser abuser: le PNR59 ne comprenait *aucune* recherche sur la sécurité *sanitaire* des OGM; pas étonnant qu'il n'ait démontré aucune dangerosité particulière!

Pour conclure, j'aimerais rappeler l'enjeu ultime de ce combat²:

- Soit nous laissons faire les multinationales de la chimie et de l'agro-alimentaire et dans quelques décennies, notre nourriture sera *entièrement* produite par de gros consortiums cultivant sur d'immenses parcelles un nombre infime de variétés, avec force chimie à la clé et un bilan écologique et sanitaire catastrophique, sur des sols de plus en plus détruits et arides.
- Soit nous nous engageons pour que paysans et sélectionneurs locaux continuent de produire des milliers de variétés régionales, biodiversité garante d'évolutions possibles en tout temps, d'adaptation aux conditions locales, de sols préservés et de nourriture saine.

Ou, pour le résumer en deux mots: c'est agro-industrie contre agro-écologie.

Alors: «combat d'arrière-garde», le refus des OGM? Le lecteur jugera. Pour ma part, c'est un certain scientisme qui me semble d'arrière-garde, voué à une adulation naïve de toute nouveauté présentée comme «progrès».

Philippe Beck

¹ Selon *Le Temps* du 18.10.2013.

² Pour plus d'information, on peut consulter le site du CENAC, www.non-violence.ch>S'informer>Prudence OGM

Terre noire d'usine

Jacqueline Massard, Editeur Bernard Campiche, Orbe

Le livre de Janine Massard intitulé *Terre noire d'usine* avait été publié par les Editions de la Thièle à Yverdon-les-Bains, en 1990. Voici qu'il est réédité en collection «Poche» chez Bernard Campiche. Les premiers souvenirs de Jacques, le narrateur, remontent à l'an 1916, lorsque les chevaux et les paysans ont été réquisitionnés par l'armée. C'était le temps des dragons. Les vaches étaient dans les champs et seuls les femmes et les enfants tentaient de maintenir la paysannerie en état de fonctionner. L'industrie s'installait peu à peu. Ainsi la fabrique de cigares Vautier à Yverdon qui connut une des premières grèves, bientôt suivie par celle des chocolatiers à Vevey, puis celle des typos et en-

fin la grève générale maîtrisée par la troupe. Les ouvriers demandaient de meilleures conditions de travail, les patrons ne voulaient pas en entendre parler. Comme on le voit, rien n'a vraiment changé!

La paysannerie de plus en plus appauvrie, les hommes libres dans leur champ, se sont retrouvés prisonniers d'un établi, à la merci de chefs toujours plus exigeants, toujours plus gourmands. Le monde ouvrier était réduit à la soumission, à la peur de perdre un maigre gagne-pain que les femmes tentaient de compléter en élevant une ou deux poules, des lapins, en cultivant un jardin, un plantage, en économisant sur tout: habillement,

nourriture, soins médicaux, etc.

Le livre de Janine Massard rappelle qu'en 1937 on voyait Oltramare et ses chemises brunes défiler à la rue de la Plaine à Yverdon. Jacques raconte son périple à travers les diverses usines de Sainte-Croix comme Thorens et «ses machines parlantes»: radios, caméras; on avait créé: les paysans horlogers, les paysans ouvriers, les paysans sans terre. «*Partis de la terre légère et noire, ils vont alimenter les usines, arrachés à la tradition, jouets des circonstances de la vie*», c'est ce que relève et constate l'auteur.

Mousse Boulanger



Dessine-moi un enfant heureux

Robert Curtat, La pédagogie Freinet: cent ans de jeunesse, HEP-Vaud, 2014

La lecture de l'histoire de *l'essor* fait apparaître des pédagogues qui ont marqué leur époque comme celle du journal. Un ouvrage récent illustrant une exposition et un colloque centrés sur Célestin Freinet les fait ressortir. Il s'arrête d'abord sur Adolphe Ferrière, champion de l'Education nouvelle, une pédagogie moderne, à l'instar de celle que propose Célestin Freinet à l'origine d'une autre «lecture» de l'école qui fait de l'élève un partenaire. Cet instituteur de campagne est, dès ses débuts, un disciple de Ferrière, animateur de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle dont les congrès de Montreux réuniront entre-deux-guerres tous les pédagogues de renom, de Maria Montessori à Roger Cousinet. L'événement cité met en lumière ce rapport entre Célestin Freinet et Adolphe Ferrière qui fut au fil de sa vie un père spirituel.

Un autre personnage qui rejoint le journal et l'événement centré sur le travail de Célestin Freinet, c'est Edouard Claparède, véritable explorateur de la psychologie expérimentale qui débouchera sur une pédagogie adaptée aux enfants souffrant d'un retard mental. Ce foisonnement de recherches porté par l'institut Jean-Jacques Rousseau, foyer pédagogique résolument original, va intégrer les expériences de Freinet, introduit vraisemblablement dans ce cercle savant par son ami Adolphe Ferrière.

Dans l'histoire de *l'essor*, Ferrière marque le début des années vingt et l'introduction de valeurs sociales. Claparède intervient dans les années trente et il accompagne le virage de la rédaction vers le pacifisme, le socialisme chrétien et la pédagogie nouvelle. En logique ces deux «champions» d'une pédagogie nouvelle sont

au cœur de l'événement, donc de l'ouvrage cité ci-dessus, qui mettent en évidence le besoin récurrent d'une autre école. Un objectif qu'on retrouve depuis très longtemps au cœur comme au sommaire de *l'essor* au fil du siècle largement écoulé. (Ct)

Des âgés en AG

Alexandre Lambelet, Editions Antipodes, 2014

Des retraitées et retraités, réunis en différents groupements de défense d'intérêt, se manifestent régulièrement dans l'espace publique helvétique depuis quelques décennies: ils participent à des manifestations, soutiennent des comités référendaires ou se rencontrent lors de grands rassemblement.

Alexandre Lambelet, docteur en science politique, a su, en 300 pages, retracer avec précision l'histoire de ces différents groupements, rassemblés dans deux organisations faitières: l'Association suisse des aînés (ASA) et la Fédération des associations de retraités et d'entraide en Suisse (FARES), lesquelles sont représentés depuis 2001 au niveau fédéral par le Conseil suisse des aînés (CSA). Ce Conseil, qui représente plus de 200'000 membres, est reconnu comme «organe consultatif pour les questions liées à la vieillesse» par les autorités fédérales.

A une époque où le jeunisme est considéré comme une vertu par les entreprises et le monde politique, le livre d'Alexandre Lambelet met du baume dans le cœur des aînés. L'auteur démontre en effet que les retraitées et les retraités jouent un rôle très important dans la société et qu'ils peuvent encore lui apporter leur expérience. Dans la civilisation africaine, les aînés sont considérés et leurs conseils sont écoutés. En Occident, on considère qu'ils coûtent cher et on n'hésite pas à les mettre de côté. Comme on disait autrefois «Prolétaires, unissez-vous», on peut dire aujourd'hui: «Retraités, unissez-vous». Dans quelques années, les plus de 65 ans représenteront le quart de la population suisse. Il est temps de leur redonner la place qu'ils méritent.

Rémy Cosandey



L'implant de l'espoir

Le professeur Tona Wolfenberger, qui travaille de concert avec l'hôpital ophthalmique de Lausanne, annonçait la création d'un implant qui redonnerait aux handicapés de la vue par dégénérescence rétinienne la vision des ombres. Reportage de la Télévision suisse romande

(signalé par Pierrette Kirchner)

Promouvoir la lecture

Bravo à Fabienne Humeroze qui est à l'origine du «Roman des Romands», sorte de prix Goncourt des lycéens, décerné par des centaines d'élèves du secondaire et qui s'étend à présent outre-Sarine. Auteurs, profs et élèves, tous disent adorer les rencontres organisées en contre-point aux débats des jurés en herbe.

Le Courrier, 5-6-7 juillet 2014

La bande dessinée au service de l'écologie

Globi, le héros bien connu des éditions Füssli, revêt, à l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture, les habits d'un paysan bio. «Globi le futé», publié grâce au soutien de la Fondation Biovision et de la DDC, nous narre une belle aventure pleine d'enseignement pour grands et petits.

D'après *Un seul monde*, journal de la DDC Berne

L'Association qui travaille pour l'intégration par le sport

Grâce à l'investissement de tous les bénévoles et moniteurs ainsi que celui des comités des clubs sportifs régionaux, PluSport peut assurer des activités variées. Un aperçu du programme de ces six derniers mois:

- hiver 2014: sport de neige dans la région d'Aletsch pour adolescents et adultes avec handicap sensoriel;
- avril, pour ce même handicap, randonnée à skis et raquettes, excursions diverses au col du Julier; une semaine au Centre équestre de Rüti (ZH), soins aux chevaux et équitation pour enfants et adolescents avec handicap mental, physique et sensoriel; quatre jours de rencontre dans le canton de Soleure pour pratiquer une multitude de sports;
- avril-mai: une semaine pour pratiquer ensemble des arts martiaux, facilitant ainsi l'intégration, pour enfants et adolescents avec ou sans handicap.

PluSport Sport Handicap Suisse
Chriesbaumstrasse 6, 8604 Volketswil

La ruche qui dit oui

Un réseau de plus de 350 unités en France vient de s'enrichir d'un nouveau «rucher» à Besançon. Installé dans les anciennes usines LIP devenues pépinières d'entreprises, ce réseau est une

sorte de plate-forme de consommation collaborative tournée vers les producteurs; ceux-ci vendent directement leurs produits aux consommateurs d'après commande sur le Net: légumes, fruits, viande, produits laitiers, pain, miel, bière, etc., issus de l'agriculture raisonnée ou bio. Ils sont aujourd'hui 2500 producteurs à nourrir leurs quelques 50'000 membres. Alors, à vos paniers, cliquez!

D'après le quotidien *L'Est Républicain*

Lutte anti-corruption

Au Kazakhstan, la restitution par la Suisse de pots-de-vin bloqués permet de financer l'éducation d'enfants défavorisés, dans le cadre d'un projet de développement. Un aspect de la lutte anti-corruption qu'entend bien mener la DDC, consciente qu'il faut dénoncer et dévoiler avant de restituer l'argent volé.

Un seul monde, journal de la DDC

N'hésitez pas à envoyer vos bonnes nouvelles à Yvette Humbert Fink,
26, rue de la Paix,
1400 Yverdon-les-Bains,
tél./faxe 024 425 35 15.

Merci!

Pourquoi un abstentionnisme si élevé?

En Suisse, seuls 4 citoyens sur 10 participent aux élections fédérales. Ce taux de participation est nettement inférieur à celui des autres pays européens. La traditionnelle image de la démocratie modèle helvétique où le peuple intervient dans les décisions politiques qui le concernent souffre évidemment de cet abstentionnisme.

Dans la plupart des pays européens, les élections entraînent des taux de participation plus élevés. Le fait que, par opposition à ses voisins, le peuple suisse s'exprime au moins trois à quatre fois par an sur les

thèmes les plus variés pèse certainement sur les résultats qui, au cours des vingt dernières années, ont oscillé entre 42 et 48% de participation.

La rédaction de *l'essor* a choisi d'analyser plus spécifiquement l'abstention des jeunes que plusieurs motifs conduisent à un évident désintérêt pour la politique. Cette analyse formera le cœur de notre prochain numéro. Nous attendons vos contributions.

L'essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

Rédacteur responsable
Rémy Cosandey
Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
032/913 38 08; remy.cosandey@bluewin.ch

Équipe de rédaction
Mousse Boulanger, Rémy Cosandey,
Robert Curtat, Yvette Humbert Fink,
Susanne Gerber, François Iselin, Aline Jaccottet, Pierre Lehmann, Emilie Salamin-Amar, Edith Samba, Bernard Walter.

Administration et retours
L'Essor - Abonnements
Tunnels 16
2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courriel : info@journal-lessor.ch
www.journal-lessor.ch

Abonnement annuel : CHF 36.-
Compte postal : Journal l'Essor, 12-2620-0

Composition et impression
Société coopérative du Journal
de Sainte-Croix - 1450 Sainte-Croix

L'essor - ISSN 1023-5663

délai pour le prochain numéro : 15 septembre 2014
prochain forum : Pourquoi un abstentionnisme si élevé?